

# LA GESTION DES RELATIONS AVEC LES SOURCES (exigences 12.3)

## Objectif

Ce document vise à définir clairement dans les lignes directrices la gestion des relations avec les sources afin de protéger l'indépendance des journalistes de Gbêkê FM conformément à l'exigence 12.3 (JTI).

### I. Principes directeurs

#### 1) Indépendance éditoriale

Les journalistes de Gbêkê FM doivent maintenir une stricte indépendance éditoriale vis-à-vis de toutes les sources, qu'elles soient politiques, économiques ou sociale.

#### 2) Transparence

Les journalistes doivent être transparent sur leurs relations avec les sources et éviter tout conflit d'intérêt potentiel.

#### 3) Vérification des faits

Toutes les informations fournies par les sources doivent être vérifiées de manière rigoureuse avant d'être diffusées.

#### 4) Protection des sources

Les journalistes doivent protéger l'identité des sources qui demandent l'anonymat pour des raisons légitimes.

### II. Lignes directrices spécifiques

#### 1) Identification des sources

Les journalistes doivent clairement identifier leurs sources dans leurs reportages, sauf si la confidentialité est nécessaire pour protéger la source.

## 2) Diversité des sources

Les journalistes doivent s'efforcer d'obtenir des informations auprès de sources diverses et fiables pour garantir un reportage équilibré et objectif.

## 3) Recoupement des informations

Avant de publier une information, les journalistes doivent recouper les données provenant de différentes sources pour garantir leur exactitude.

## 4) Refus des cadeaux et faveurs

Les journalistes doivent refuser les cadeaux, les faveurs ou tout autre avantage susceptible d'influencer leur indépendance ou leur objectivité.

## 5) Protection des données sensibles

Les journalistes doivent traiter les informations sensibles avec le plus grand soin et respecter la vie privée des individus concernés.

### **NB : Responsabilités**

Il incombe à chaque journaliste de Gbêkê FM de respecter ces lignes directrices et de veiller à ce que ses relations avec les sources soient conformes aux principes énoncés dans ce document. Tout manquement à ces principes pourrait entraîner des mesures disciplinaires.